

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS

32130

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 SEPTEMBRE 2025

PRÉSENCE

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 du mois de septembre à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 1^{er} septembre 2025, s'est réuni sous la présidence de Pierre DANOS, Maire.

Étaient présent-e-s : Thierry BIRAN, Yves Marie CORFA, Gérard FAURÉ, Muriel LEBOURGEOIS, Marjorie LOPEZ-IRALA, Florent METRA, Charlotte OUZILLEAU, José SIMORRE.

Était excusé : Nicolas DESTIEUX.

Marjorie LOPEZ-IRALA a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE 20H40

ORDRE DU JOUR

- Recensement population 2026 (agent recenseur)
- Radar pédagogique
- Aménagement poubelles village
- Boîte à livres
- Questions diverses.

RECENSEMENT POPULATION 2026 (AGENT RECENSEUR)

Le recensement de la population de Lahas aura lieu en janvier 2026. Il aurait dû être réalisé en janvier 2025 mais l'INSEE l'a retardé d'un an.

Notre commune compte à ce jour 181 habitants, cette étude vise à actualiser les données. Elle sera réalisée par un commissaire enquêteur que la commune va désigner. Un élu ne peut pas être choisi, il convient de trouver une personne volontaire qui s'en chargera.

Le Maire propose au vote d'acter la nécessité de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à savoir ce recensement de la population, selon un contrat à temps non complet et d'une durée inférieure à deux mois.

9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

RADAR PÉDAGOGIQUE

La vitesse des véhicules dans le village est toujours préoccupante. Avant d'engager des travaux coûteux, une solution d'installation de deux radars pédagogiques est proposée.

Le choix se porte sur le modèle V400 de la société Trafic, fabriqué en France, pour un montant unitaire de 1350€ HT. L'option de récupération des statistiques s'élève à 150€ HT et le poteau acier galvanisé à 99€ HT. Le montant total pour les deux exemplaires s'élève à 3 198€ HT.

Le Maire propose au vote la commande de ces deux appareils.

9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

AMÉNAGEMENTS POUBELLES VILLAGE

Un réaménagement des poubelles à la sortie du village est envisagé. Plutôt qu'une enfilade de conteneurs, une zone plus ramassée et encadrée de palissades en bois est proposée. Un professionnel doit être contacté pour réaliser un devis qui sera examiné lors d'un prochain conseil. Si les dépôts sauvages au sol continuent, une surveillance vidéo (déjà envisagée) sera mise en place.

BOÎTE À LIVRES

L'installation d'une boîte à livres est proposée, l'idée séduit l'assemblée. Un petit aménagement de l'abribus est nécessaire, il sera réalisé prochainement par des membres du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

FIN DE SÉANCE 22 H 30
